

Animation 2 - Annexe 1

Chef d'accusation

(À lire par l'animateur.rice)

Mesdames et messieurs les jurés, Maîtres, Madame (Monsieur) le Procureur, mesdames et messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui dans cette salle d'audience pour le grand procès des GAFA, ces entreprises multinationales bien connues de tous que sont Google, Apple, Facebook et Amazon, avec toute leur galaxie de filiales, d'applications et de services en ligne.

Attendu que selon les Droits Humains fondamentaux, les individus sont considérés comme libres et égaux en dignité et en droit,

Attendu que la révolution numérique et du Big Data qu'incarnent ces multinationales modifient nos vies et nos sociétés et interagissent avec toutes les composantes de la vie collective, entre autres : l'économie, la culture, les loisirs, le travail, l'éducation, les ressources, la démocratie,

Attendu que ces multinationales opèrent leurs activités et offrent leurs services au sein de divers régimes politiques plus ou moins démocratiques, à l'échelle de la planète entière,

Les GAFA sont accusés de porter un préjudice majeur à la vie collective et aux libertés individuelles, que nous détaillons comme suit :

- Les GAFA divisent les personnes davantage qu'elles ne les rassemblent
- Les GAFA asservissent les personnes davantage qu'elles ne les émancipent
- Les GAFA portent atteinte à la démocratie
- Les GAFA sont un danger pour la santé des personnes
- Les GAFA accélèrent les destructions environnementales

La parole sera successivement à la Défense et aux Parties Civiles.

La délibération des Jurés portera sur le degré de culpabilité des GAFA dans chacune des accusations.